

# Le mobilier lithique des sépultures en hypogée du département de la Marne

Fabien LANGRY-FRANÇOIS

---

## Résumé

Réalisé au départ d'un nouvel inventaire du mobilier lithique des sépultures en hypogée du département de la Marne, ce travail a pour objectif d'évaluer la pertinence des classifications typologiques existantes, ainsi que de poser quelques jalons dans l'étude des techniques de débitage. Ainsi, l'attribution chrono-culturelle de certains types lithiques semble moins pertinente que ce que l'on considère généralement. Du point de vue technique, on relèvera surtout la présence d'une production de lames par percussion indirecte sur les silex locaux.

## Abstract

*On basis of a new inventory of the lithic grave goods from hypogeums of the Marne department, this study intends to evaluate the pertinence of existing typological classifications, as well as to outline some elements regarding flint knapping techniques. Actually, the chrono-cultural attribution of several types seems less obvious than previously thought. From the technical point of view, the existence of blade production by indirect percussion appears to be the most salient element.*

## 1. INTRODUCTION MÉTHODOLOGIQUE

### 1.1. Bref historique de la découverte des hypogées

L'historique des fouilles des « hypogées de la Marne » s'applique parfaitement à ce qu'on pourrait résumer d'un siècle de pratiques archéologiques, ou la naissance de l'archéologie moderne. Ces sépultures collectives, creusées à même le banc de craie des buttes témoins de la côte d'Île-de-France, doivent leur réputation à l'acharnement d'un érudit et notable marnais, le baron Joseph de Baye. Entre 1838 et 1879, le baron de Baye a fait chercher et excaver pas moins de 96 hypogées. S'il est vrai que ces nombreuses mises au jour ont permis la reconnaissance d'un patrimoine local jusqu'alors insoupçonné, il est encore plus réel qu'un tel engouement, associé aux pratiques archéologiques du XIX<sup>e</sup> siècle, laisse aujourd'hui de vastes zones d'ombres sur ces anciennes découvertes. Les collections déposées au Musée des Antiquités Nationales témoignent du peu d'attachement à l'étude des contextes, au profit de la quête de l'objet : des centaines de pièces archéologiques provenant des fouilles de Baye y sont conservées sans qu'on puisse les attribuer à l'une ou l'autre sépulture. Entre 1892 et 1942, ce sont 42 hypogées qui furent mis au jour dans un vaste quart sud-ouest du département de la Marne et chaque génération d'érudits locaux connut un passionné de ces sépultures. Depuis la fin de la seconde Guerre Mondiale, huit sépultures de ce type, exhumées

lors de travaux agricoles ou de construction, ont été fouillées. L'une d'elles fera date dans l'histoire de l'archéologie funéraire : Le Mesnil-sur-Oger « Les Mournouards 3 » fouillée en 1958 sous la direction d'André Leroi-Gourhan. Après 1967, seuls quatre nouveaux hypogées seront mis au jour et fouillés, dont celui du Val-des-Marais, par E. Crubézy et G. Mazière en 1988. Au total, on compte plus de 145 hypogées recensés sur l'ensemble du département : 140 attestés par des sondages, des observations ou des fouilles et 5 hypothétiques.

### 1.2. La place des hypogées de la Marne au sein des sépultures collectives de la fin du Néolithique en Bassin parisien

La pratique de la sépulture collective se dessine dans l'ouest de la France dès le Néolithique moyen. Le Bassin parisien fourmille de ces sites dont la chronologie semble s'étaler d'ouest en est, avec des constructions perdurant jusqu'au début de l'âge du Bronze (Chambon & Salanova, 1996). Tout comme les sépultures collectives mégalithiques, les structures architecturales des hypogées varient selon la complexité de l'aménagement : couloir – chambre, couloir – antichambre – chambre, couloir – antichambre – chambre avec pilier de césure latéral, couloir – antichambre – chambres doubles alignées (Crubézy & Mazière, 1991). Hors de toute discussion chronologique, les sépultures collectives en hypogées de la Marne s'intègrent donc dans les

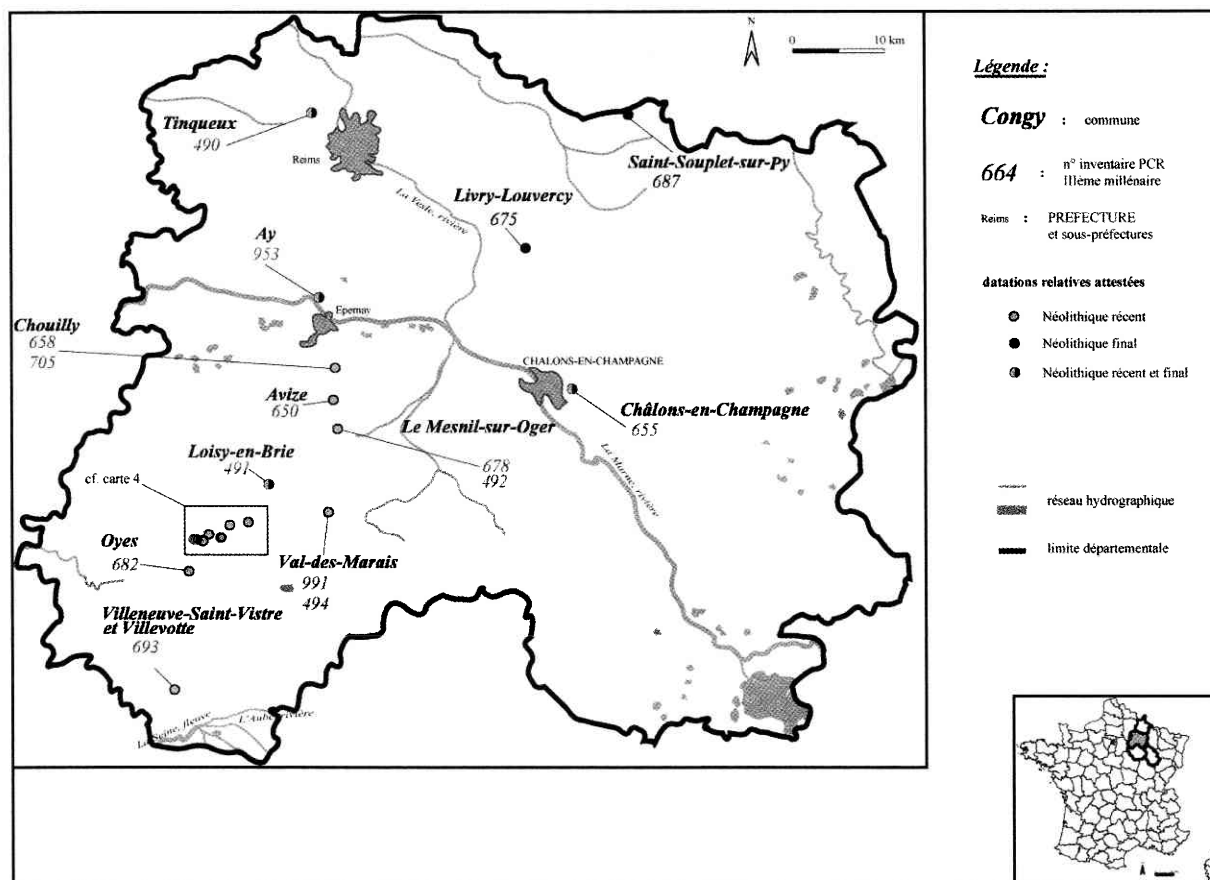


Fig. 1 — Datations relatives des sépultures collectives en hypogées du département de la Marne. Cartographie : Base de donnée archéologique ; fond de carte : F. Langry-François, 2003.

concepts communs à tout le Bassin parisien pour ce mode d'inhumation, avec une adaptation au sous-sol calcaire de la Côte d'Île-de-France. Cependant, sur un même terroir restreint, on peut se trouver en présence d'hypogées et de sépultures mégalithiques, comme à Congy (Gé, 1989).

En ce qui concerne la répartition et l'implantation des hypogées (fig. 1 et 2), la plupart (121 hypogées) sont situés dans le grand quart sud-ouest, dans les Marais de Saint-Gond et le long de la Côte des Blancs, secteur où la recherche fut la plus dynamique grâce au baron de Baye. Cependant, la construction d'hypogée existe aussi dans le reste du département, à moindre échelle : 6 sont situés dans la moitié est, 4 dans le quart nord-ouest. La très large majorité est implantée sur des versants de vallées ou de vallons sec, en bas de pente, à flanc de coteaux ou en rebord de plateau, dans les bancs de craie des buttes témoins de la Côte d'Île-de-France. Cependant, cinq sépultures sont implantées en terrasses alluviales (Châlons-en-Champagne, Saint-Souplet-sur-Py et Livry-Louvercy), toutes

situées dans le quart nord-est du département, là où les buttes témoins se font plutôt rares.

Au plan chronologique, dans ce secteur du Bassin parisien, aucune fouille récente et fine n'a mis en avant de datation relative remontant au Néolithique moyen, comme cela a pu être le cas plus à l'ouest, notamment à Valvidienne « Saint-Martin-la-Rivière » dans la Vienne (Chambon, 2000). La synthèse des datations relatives et absolues s'accordent dans les départements de l'Aube et de l'Yonne sur ce point (Langry-François, 2002). Dans le département de la Marne, les données centralisées par le P.C.R. ne montrent aucune utilisation de sépulture collective avant le Néolithique moyen. À l'opposé, s'il est attesté des réutilisations de sépultures collectives mégalithiques jusqu'au début de l'âge du Bronze dans le département voisin de l'Aube (Barbuise « Les Grèves de Frécul », Langry-François, 2002), il n'en est aucune dans le département de la Marne où les intrusions les plus récentes sont attribuées au Néolithique final (présence de poignards en silex).

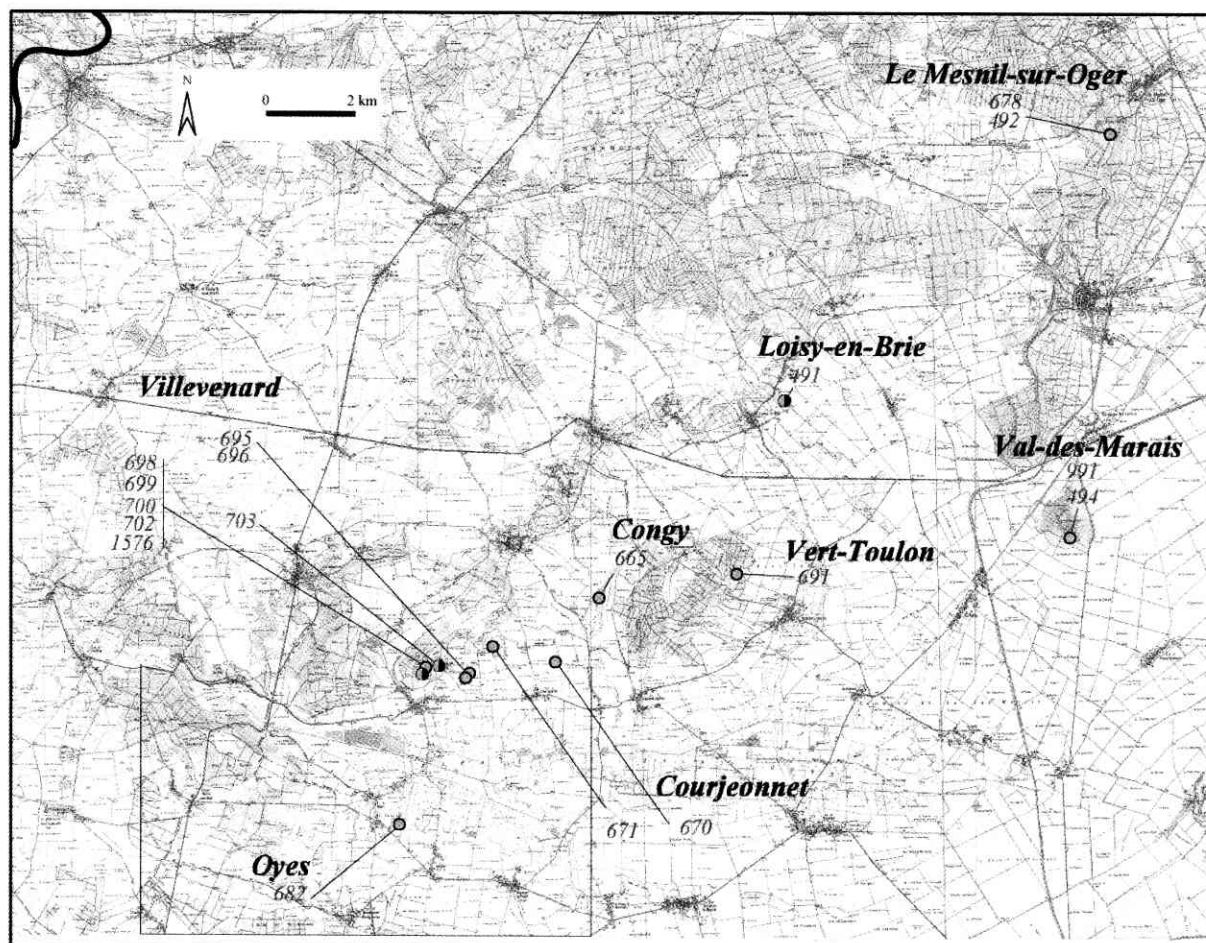


Fig. 2 — Datations relatives des sépultures collectives en hypogées des marais de Saint-Gond (Marne). Cartographie : Base de donnée archéologique; F. Langry-François, 2003; fond de carte : Institut Géographique National, CD-rom Carto-Explorer Marne (51) Ouest, éd. Bayo, 2002.

L'ensemble des hypogées de la Marne a pour particularité qu'il n'est reconnu par les auteurs aucune autre attribution chronologique et culturelle que celle donnée par Bailloud (Bailloud, 1974) : Néolithique récent, groupe Seine-Oise-Marne. Le contexte dans lequel se situe l'industrie lithique comporte des mobiliers diagnostiques attribués à cette seule culture. L'industrie lithique ne présenterait aucun indice postérieur à cette période. Cette étude s'est donc attachée, entre autres, à vérifier cette affirmation.

Six datations absolues (tableau 1) ont été réalisées pour les hypogées fouillés depuis les années 1950 (Chambon & Salanova, 1996). Cinq sont des datations radiocarbone, dont seulement quatre ont été calibrées récemment, et la dernière est une datation par analyse pollinique effectuée en 1963 et non revue depuis. Cette dernière date la couche 6 de l'hypogée de Tinquieux, entre deux couches d'ossements, de l'extrême fin du Néolithique, voire de l'âge du Bronze ancien (environ 1900 à 1750 av. J.-C. ± 200),

N° du site	Commune	Lieu-dit	Année de fouille	Référence de la datation	Prélèvement	Contexte	Fourchette calibrée avant J.-C.
492	Le Mesnil-sur-Oger	Les Mournouards 3	1958	Gif. 114	charbon	non publié	2567-1746
491	Loisy-en-Brie	Les Gouttes d'Or	1968	Gif. 2169	os humain	non publié	2397-1772
490	Tinquieux	L'Homme-Mort	1963	Gif. 360	charbon de bois	en stratigraphie	2902-1787
494	Val-des-Marais	Le Mont-Aimé 2	1989	Ly 5345	os humain	non publié	2883-2583

Tabl. 1 — Références des datations radiocarbones calibrées effectuées pour des hypogées de la Marne (Chambon & Salanova, 1996).

alors que tous les indices mobiliers sont inscrits dans le Néolithique récent. Sur trois autres sépultures signalons que les phasages s'étendent sur le Néolithique final. Seule celle de Loisy-en-Brie pourrait se situer entre les deux phases de la fin du Néolithique. Toutefois, étant donné que les contextes précis d'échantillonnage n'ont pas été publiés, à une exception près, il est difficile de se faire une idée sur la valeur des datations obtenues.

### 1.3. Objectifs de l'étude

Les particularismes des hypogées de la Marne, caractérisés par une architecture atypique et une forte concentration, sont renforcés par la quantité et la qualité exceptionnelle du mobilier archéologique qui en est issu. En dehors de l'architecture et des figurations, aucune synthèse n'a été réalisée sur un mobilier ou un thème particulier de ces sépultures. Quelques essais typologiques existent de longue date, mais n'ont jamais été revisités. Dans les publications, seuls les outils retouchés sont cités.

Le premier point abordé par cette étude concerne une classification typologique des mobiliers lithiques rencontrés. Celle-ci permet, au vu de l'ensemble des mobiliers et des éventuelles datations absolues ou relatives d'une sépulture, de confirmer, infirmer ou discuter le caractère diagnostique de chacun des types. La question des assemblages mobiliers n'a pas été traitée pour le moment.

Le second aspect développé s'attache à la détermination des modalités de débitage des industries présentes dans ces contextes. Les résultats obtenus en matière de caractérisation des méthodes de taille employées devront être confirmés par d'autres études englobant une région plus vaste et portant sur d'autres contextes (par exemple habitats). L'objectif final de cette étude est de définir la valeur et la profondeur d'études typologiques et technologiques dans ces contextes particuliers. La sélection qui s'opère par les choix sociaux d'introduction des mobiliers impose de ne pas comparer les résultats obtenus sans étendre l'étude.

### 1.4. Corpus retenu

Après un réexamen précis et exhaustif des sources *princeps* de tous les hypogées de la Marne, et après prise en compte des différentes

contraintes liées à l'accessibilité des mobiliers, six ensembles se sont avérés suffisamment fiables pour se prêter à une nouvelle approche typologique et une première approche technologique des industries lithiques du 3<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Il s'agit :

- de deux ensembles très fiables, dont on est assuré que le mobilier provient exclusivement d'une sépulture fouillée intégralement, et que celui-ci a été ramassé sans omission : Avize « Les Dimaines », Le Mesnil-sur-Oger « Les Mournouards 3 » ;
- de trois ensembles issus de sépulture détruite ou pillée de manière marginale (couloirs d'accès) : Oyes « Le Gros Chêne », Val-des-Marais « Coligny, Le Mont-Aimé 1 », Val-des-Marais « Coligny, Le Mont-Aimé 2 » ;
- enfin, un ensemble mobilier provenant des trois hypogées groupés de Châlons-en-Champagne « L'Îlet » a été intégré afin de valider ou d'invalider les résultats obtenus sur des ensembles dont la description des contextes ne permet pas d'attribuer les pièces à tel ou tel hypogée.

Ces ensembles représentent un corpus de 591 pièces lithiques.

## 2. RÉSULTATS DE L'ÉTUDE : LES ENSEMBLES LITHIQUES DES HYPOGÉES DE LA MARNE, PREMIER BILAN

Les pièces examinées ont fait l'objet d'une identification sommaire entre les silex suivants : Secondaire crétacé, Tertiaire local et silex du Turonien supérieur de la région du Grand-Pressigny. Les artefacts originaires de la région du Grand-Pressigny, en Touraine, ont été déterminés par Nicole Mallet. La très grande majorité des pièces du corpus d'étude sont en silex crétacé régional.

Les pourcentages des principales catégories d'objets sont représentés comme suit (tableau 2 et fig. 3) : près de 60 % d'armatures trapézoïdales à tranchant transversal (dites tranchantes), 18 % de lames brutes de débitage, 8 % d'éclats non retouchés, 4 % de haches polies, 4 % de racloirs et 3 % de retouchoirs. Parmi les types les moins représentés se trouvent finalement ceux qui nous apportent les informations chronologiques les plus fiables : armatures perçantes et poignard ne totalisent pas 2 %.

Typologie		Sépulture collective en hypogée						Totaux
Catégorie d'objet	Type	Sous-type	« Les Dimaines » Avize	Châlons-en-Champagne « L'ilet » 655	Le Mesnil-sur-Oger « Les Mournouards 3 »	Oyes « Le Gros Chêne »	Val-des-Marais « Mont-Aimé 1 »	Val-des-Marais « Mont-Aimé 2 »
Éclats (non retouchés)			3	14	10	2	4	6
Lames (non retouchées)			15	33	32	3	11	6
Grattoirs			0	1	0	0	3	1
Pièces à retouche oblique ou rasante	Poignards		0	1	0	0	0	0
	Poirtes		0	0	0	0	1	0
	Racloirs		1	8	1	2	3	5
	Retouchoirs ou briquets		0	3	0	0	0	0
Pièces à retouche abrupte	Perçoirs		0	1	0	0	0	0
	Retouchoirs ou briquets		1	3	1	0	0	0
	Troncatures		0	0	2	0	1	0
Pièces géométriques	Armatures tranchantes		25	62	93	33	45	82
	Armatures perçantes amygdaloïdes		0	0	0	0	0	2
	Armatures perçantes losangiques		0	1	0	0	0	0
	Armatures perçantes à pédoncule	Récurrent	0	2	0	0	0	0
	Armatures perçantes à pédoncule et ailerons	Naissants	0	1	0	0	0	0
		Dégagés	0	2	0	0	0	0
Burins			0	1	0	0	0	0
Coches et denticulés	Coches		0	2	0	0	0	0
	Denticulés		0	1	0	0	0	0
	Retouchoirs ou briquets à encoches		5	0	0	0	2	0
Pièces façonnées	Ébauches de hache		0	1	0	0	0	0
	Haches polies		1	15	2	1	4	1
Broyons			0	1	0	0	0	0
Silex non taillé			0	0	1	0	0	27
Totaux			51	153	142	41	74	130
								591

Tabl. 2 — Tableau synthétique des catégories lithiques présentes au sein du corpus.

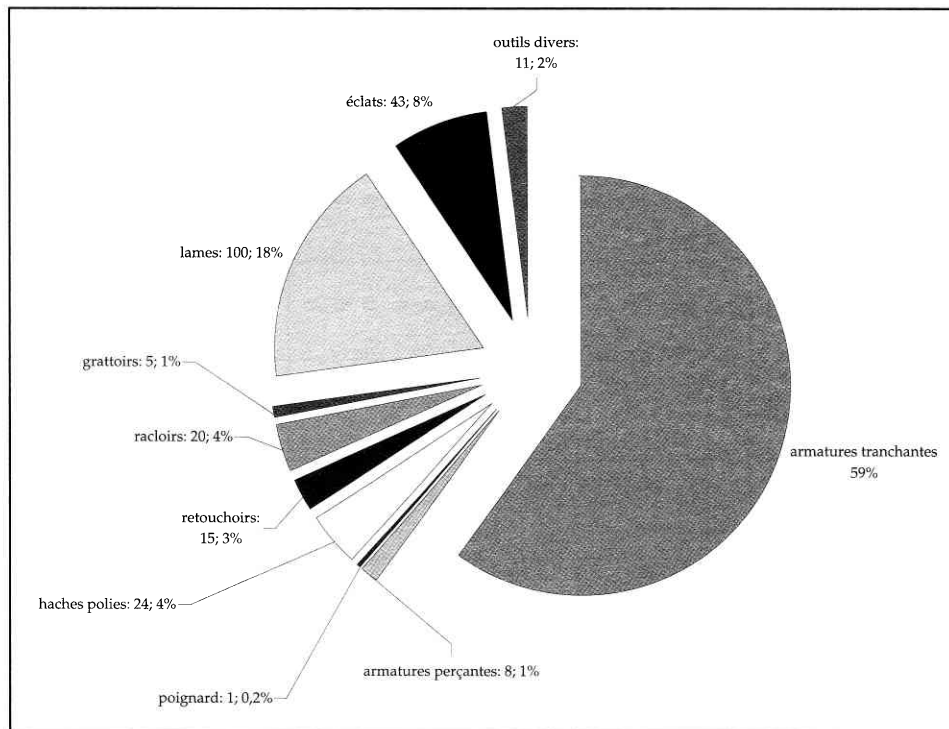


Fig. 3 — Part des différents types lithiques identifiés au sein du corpus.

## 2.1. Méthodes et techniques de taille

### 2.1.1. Débitage laminaire

Dans le corpus étudié les supports identifiés comme laminaires sont au nombre de 209, dont 100 lames brutes de débitage et 4 lames à crête. Les stigmates repérés sur 88 d'entre elles ont permis de mettre en évidence une modalité de débitage préférentielle par percussion indirecte pour 59 pièces. Le débitage secondaire concerne une probable percussion directe au percuteur tendre, pour 23 supports. Enfin, six lames grossières et très irrégulières partiellement corticales ont été débitées par percussion directe au percuteur dur.

Il ne sera traité ici que du débitage par percussion indirecte. Cette modalité a été mise en évidence par plusieurs caractères récurrents. Les lames débitées sont peu épaisses dans leur partie mésiale : 6 mm en moyenne. Elles sont plus ou moins régulières à bords non strictement parallèles, du moins pour ce qui a pu être vérifié sur les 40 lames non retouchées ou transformées. Les talons sont de petites dimensions, cependant mesurables, et présentent des surfaces concaves destinées à accrocher le chasse-lame. Il semble que les corniches aient fréquemment été abrasées. Les longueurs des lames brutes se situent à 85 mm

en moyenne, seules 8 d'entre elles dépassent les 12 cm de long.

L'hypogée du « Mont-Aimé 1 » a livré 2 lames à crêtes régulières, bien que l'une d'elles soit moins rectiligne. Les enlèvements de préparation du cintrage ont laissé une arête sinueuse, diagnostic d'une percussion indirecte. La seule indication supplémentaire que le corpus nous autorise à évoquer témoigne d'un débitage unipolaire : les négatifs d'enlèvements laminaires antérieurs sur les faces supérieures des lames sont dans le même sens de débitage que la lame, à l'exception des enlèvements visant probablement à corriger le carénage. Ces lames ont pour la plupart une largeur moyenne régulière, des bords légèrement sinueux ou rectilignes, une épaisseur faible. Ces données semblent rejoindre celles obtenues pour les armatures tranchantes, les mesures de longueur de celles-ci étant celles de largeur de lames. Il est tout à fait envisageable que les armatures tranchantes aient été débitées sur ce type de support.

### 2.1.2. Débitage d'éclat

Les supports de type éclat identifiés dans le corpus sont bien moins nombreux que les lames : 61 pièces, dont 37 non retouchées. Seuls quatre éclats sont caractéristiques d'un débitage par percussion directe au percuteur

tendre, dont un retouché en grattoir. Tous sont des éclats corticaux, d'épannelage ou de préparation d'un nucléus très certainement. Quatre autres éclats semblent avoir été débités par percussion indirecte et sont peut-être à mettre en relation avec la préparation des lames à crêtes. Le groupe le plus important concerne la percussion directe au percuteur dur : 21 éclats dont 8 retouchés. Il s'agit pour les éléments non retouchés de pièces de tailles et morphologies très diverses. Les outils reconnus sont de petite taille pour l'ensemble (4 racloirs, 1 pointe et 1 tronçature), à l'exception d'un grattoir de plus de 8 cm. Les supports de type éclat dont le mode de débitage est indéterminé sont en général de très petits éclats ou de plus volumineux mais dont l'extrémité proximale est brisée. Parmi les éclats non retouchés s'en trouvent 7 corticaux et 12 sans cortex. Le corpus d'éclats étudiés est par conséquent bien trop restreint pour être symptomatique d'une modalité préférentielle. Leur présence non résiduelle au sein des sépultures collectives n'en reste pas moins énigmatique pour ceux qui ne sont pas retouchés vu qu'ils ne présentent pas de morphologie particulière.

## 2.2. Typologie des pièces retouchées

Les 340 armatures tranchantes du corpus sont réalisées par bitronçature. Si 16,5 % ont été clairement retouchés sur des lames et 2,5 % sur des éclats, le support de 81 % reste douteux. Les retouches opérées sont très standardisées : il s'agit à 96 % de retouches directes bilatérales abruptes, de délinéation rectiligne. Les morphologies ainsi obtenues sont à 98 % trapézoïdales. Ces armatures sont de dimensions assez variables comprises entre 7 et 46 mm de long et entre 7 et 29 mm de large. On retiendra que ces types sont présents dès le Néolithique moyen I, et qu'aucune des armatures ne se rapproche du type de Sublaine, décrit par G. Cordier en 1972.

Parmi les huit armatures perçantes, presque tous les types sont représentés :

- deux armatures amygdaloïdes, l'une en amande légèrement dissymétrique et la seconde parfaitement symétrique ;
- une armature losangique qui s'inscrit dans un losange irrégulier, mais symétrique, la partie distale est plus allongée que la partie proximale, plus épaisse ;

- deux armatures à pédoncule dont la forme est triangulaire à pédoncule dégagé pour l'une et récurrent pour l'autre ;

- enfin, trois armatures à pédoncule et ailerons, l'une à ailerons naissants et les deux autres à ailerons dégagés.

Si les armatures tranchantes et celles de forme amygdaloïde existent déjà respectivement dans les corpus du Néolithique moyen I et II (Augereau, 1993), les autres types sont spécifiques des phases finales du Néolithique. Les armatures losangiques sont considérées comme appartenant pleinement au Néolithique récent. Les armatures à pédoncule n'apparaissent pas avant le Néolithique récent et se retrouvent tout autant dans le Néolithique final, mais leur attribution chronologique n'est pour le moment pas établie par des stratigraphies fiables. En revanche, les armatures perçantes à pédoncule et ailerons sont des marqueurs chronologiques du Néolithique final. Les armatures perçantes de la fin du Néolithique sont moins nombreuses que les armatures tranchantes. Cela pourrait signifier une baisse de fréquentation des lieux ou un changement de statut social de ces armatures qui serait parallèle à leur diversification au Néolithique final comme le suggère M. Honegger (2001).

Le seul poignard du corpus provient de « L'Îlet ». Il mesure 15 cm de long, 3 cm de large et entre 12 mm et 8 mm d'épaisseur. Il a été aménagé sur une lame à section triangulaire. Le talon n'est plus lisible. Les retouches sont obliques : subparallèles et rectilignes sur le bord droit, écailleuses et sinueuses sur le bord gauche. L'extrémité proximale n'est pas retouchée, mais porte la trace d'enlèvements antérieurs un peu plus importants. La face supérieure présente des plages de polissage. La face inférieure porte également une très petite plage de polissage. Une petite zone du bord droit a été retouchée après que la pièce ait commencé à se patiner. De même, quelques petites traces d'émoussé sont lisibles sous l'emprise partielle de retouches. Il semble que ce poignard ait été poli, utilisé, puis retaillé plusieurs fois. Sa présence au sein de l'ensemble de « L'Îlet » ne choque pas vraiment en raison de la présence contiguë d'armatures perçantes du Néolithique final.

Dans le corpus d'étude, 15 retouchoirs ont été comptabilisés. Ils se répartissent sur trois groupes typologiques : retouchoirs sur pièces

à retouches obliques ou rasantes (sur lame peu épaisse), retouchoirs sur pièces à retouches abruptes (type en bâtonnet, Burnez-Lanotte, 1987), retouchoirs sur coches et denticulés (sur lame principalement). Les retouches et émoussés sont par contre sensiblement identiques d'un type à un autre dans leur positionnement (opposition symétrique faciale et latérale fréquente).

Les haches polies en silex sont certainement parmi les pièces les moins diagnostiques d'une des phases du Néolithique<sup>1</sup>. Leur présence dans les hypogées est connue depuis longtemps et on les rapproche souvent de leur figuration parfois gravée sur les parois de ces sépultures. Le corpus comprend 21 haches polies, trois fragments distaux et une ébauche. Deux classes de dimensions ont pu être isolées : haches polies inférieures ou égales à 7,5 cm de long (8 pièces), et haches polies supérieures à 9 cm de long (13 pièces). Parmi les pièces de grande longueur, sept portent des esquillements au niveau du tranchant. En revanche, aucune des petites haches ne sont esquillées. Celle issue de l'hypogée du « Mont-Aimé 2 » a fait l'objet d'une analyse tracéologique qui confirme qu'elle n'a pas été utilisée. Ceci ne signifie pas que ces petites haches ont été conçues dans un but non utilitaire, mais pose question sur leur fonction au sein de ces ensembles.

<sup>1</sup> L'étude n'a pas inclus les haches en roches tenaces, dont on a comptabilisé 12 pièces dans l'ensemble des hypogées de la Marne.

L'utilisation de haches pour le creusement des hypogées semble toutefois plausible, comme le pensaient Favret et Loppin (1943). À Avize, les éclats d'utilisation de l'une d'entre elles étaient répartis dans l'hypogée. Ce fait tend à confirmer la technique de creusement et indique que les haches déposées sont bien celles qui ont été utilisées. De plus, elles sont retrouvées fréquemment en position verticale contre la paroi, de préférence près de l'entrée. Ce mode de déposition, dit collectif par opposition à d'autres mobiliers individuels (Sohn, 2002), est un élément supplémentaire pour appuyer cette hypothèse.

Si on compare ces données à l'ensemble des hypogées de la Marne, bien que tous les types n'aient pas été vérifiés, les proportions restent semblables (fig. 4). On ne saurait avoir des résultats absolument égaux, d'abord parce que tous les hypogées ne possèdent pas une dotation fixe, qui est plus ou moins proportionnelle au nombre d'individus qui y ont été inhumés, et ensuite parce que parmi tous ces ensembles, nombreux sont ceux qui sont sous-estimés ou du moins incomplets.

Les informations chronologiques apportées par ces mobiliers lithiques sont problématiques. Seule une fréquentation du Néolithique récent, par des groupes de la culture Seine-Oise-Marne, est reconnue par les datations relatives des autres mobiliers (céramique, industrie osseuse, parure). Au regard de l'inventaire complet des

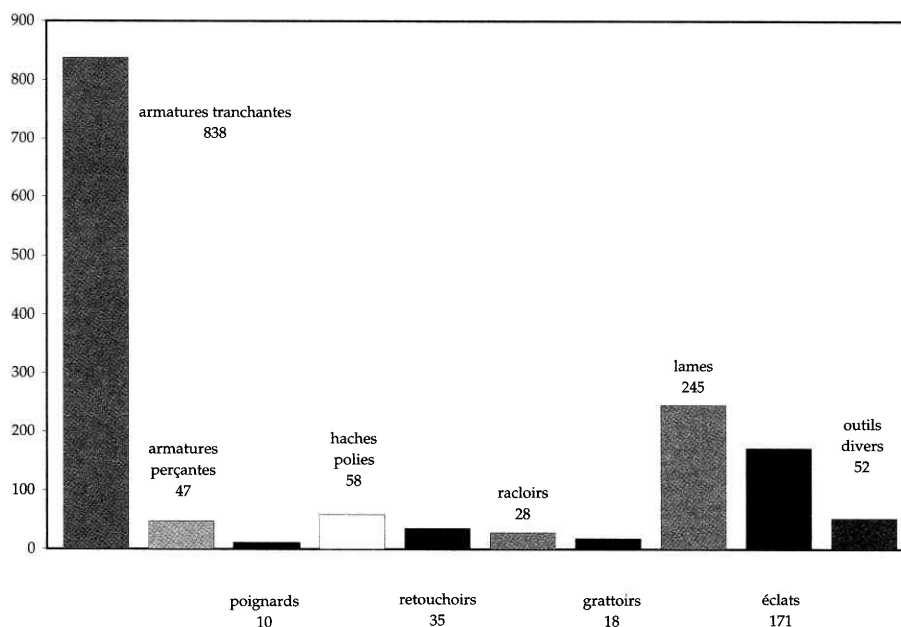


Fig. 4 — Part des différents types lithiques identifiés pour l'ensemble des hypogées de la Marne.



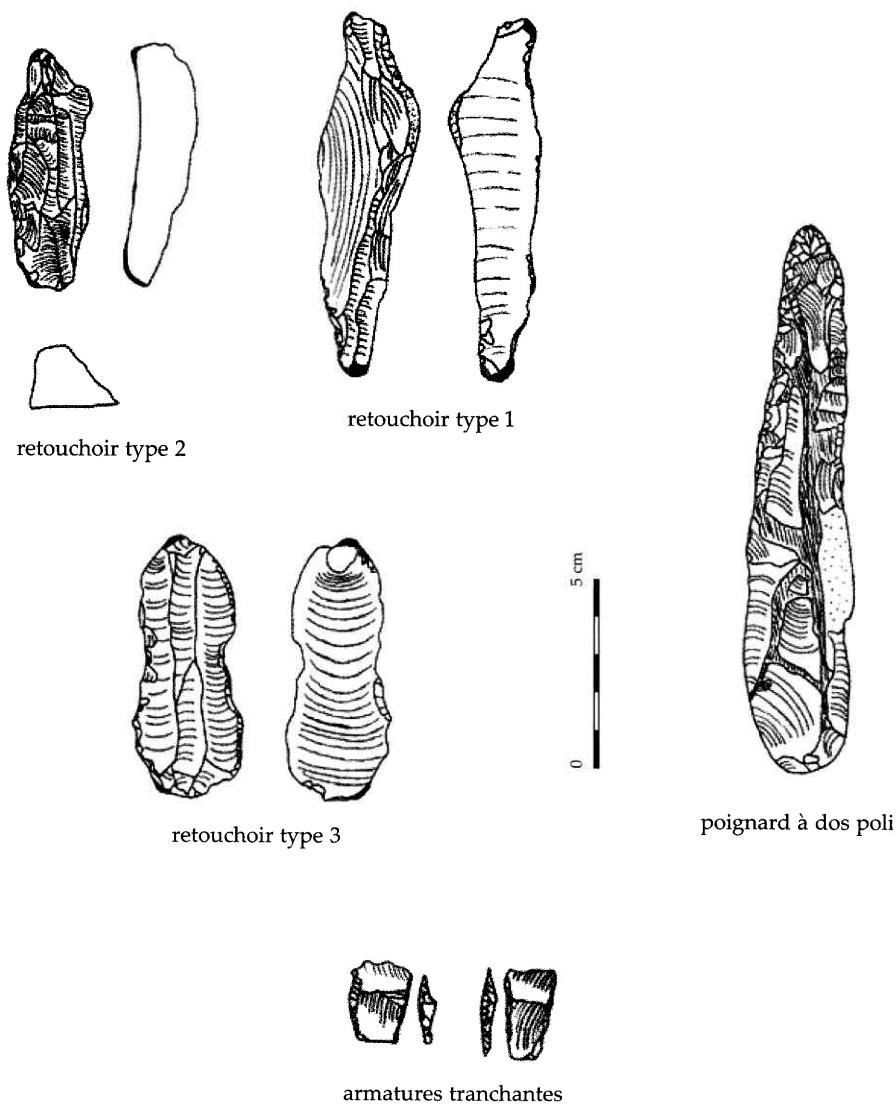


Fig. 5 — Typologie principale.

mobilier lithiques des hypogées de la Marne, et en comparaison avec les datations relatives d'autres corpus mobiliers régionaux et du Bassin parisien, ressortent plusieurs occupations au Néolithique final. Pour 28 hypogées une datation du Néolithique récent et une attribution culturelle au Seine-Oise-Marne sont attestées. Pour sept d'entre eux, les éléments lithiques démontrent une fréquentation au Néolithique final, par la présence de poignards et d'armatures perçantes à pédoncule et ailerons. Pour deux des hypogées, la seule fréquentation au Néolithique final est suggérée. Mais ceci vaut pour deux sépultures dont le mobilier a été très incomplètement récolté. La présence de ces

éléments chronologiques permet d'avancer deux hypothèses, du fait que les hypogées semblent avoir fait l'objet d'une condamnation définitive après leur période d'utilisation. Soit les groupes du Néolithique final ont bien utilisé ou fréquenté ces sépultures, et on est en droit de s'interroger sur l'absence de scies à encoches, de céramiques du groupe de Gord ou d'éléments campaniformes (céramiques et armatures perçantes à pédoncule et ailerons équarris), ou de tout autre marqueur diagnostique comme c'est le cas dans de nombreux autres types de sépultures collectives. Soit les marqueurs chronologiques et culturels de l'industrie lithique sont mal cernés pour la région est du Bassin parisien.

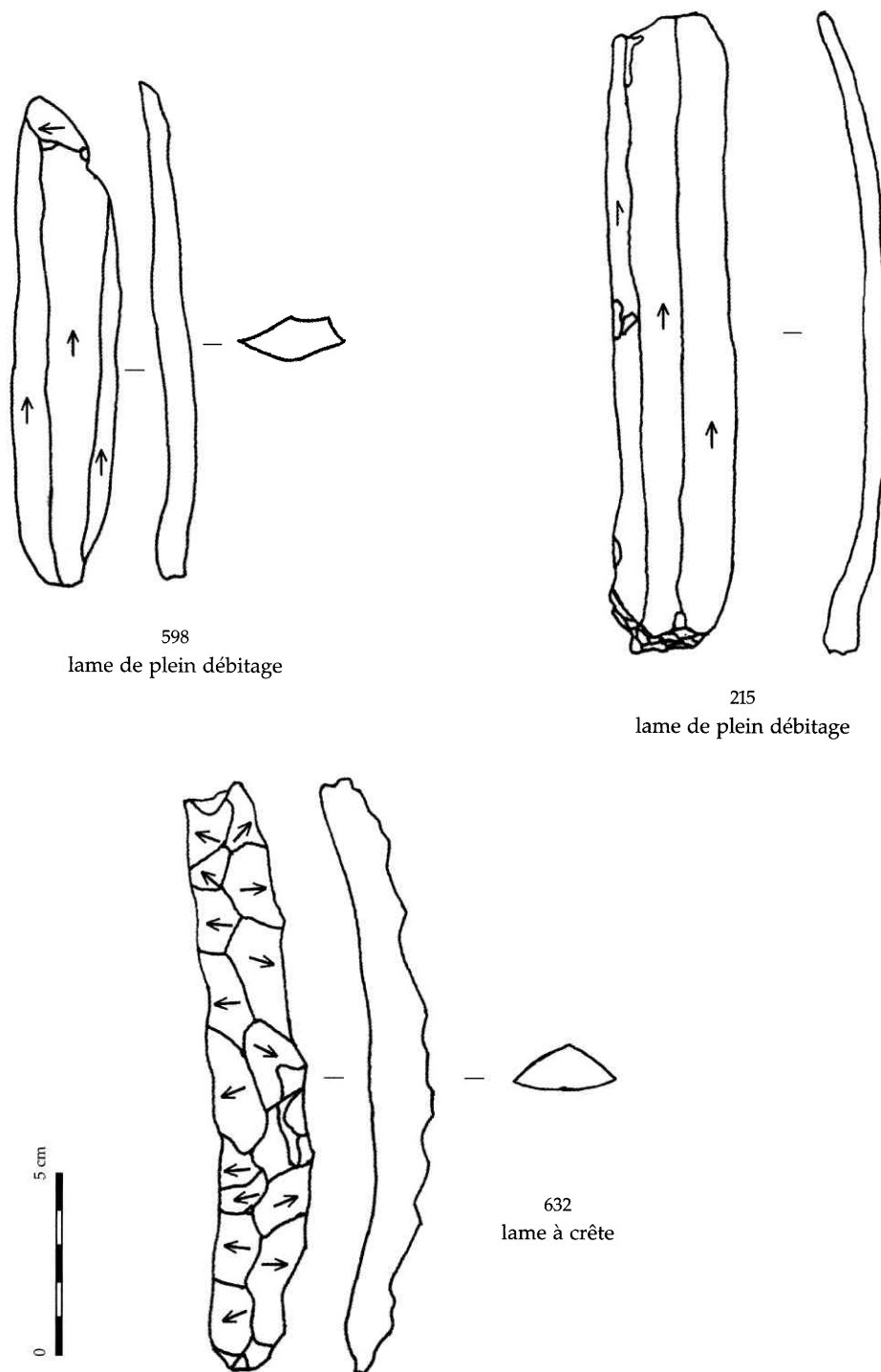


Fig. 6 — Stigmata de débitage.

### 3. CONCLUSION

Le corpus sélectionné au sein des hypogées de la Marne s'est avéré être une base correcte dans l'approche typologique et technologique des industries lithiques du 3<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. Il a été possible malgré les divers problèmes liés à la conservation des mobiliers de se concentrer sur un ensemble lithique fiable conforté par une

détermination typologique de l'ensemble des mobiliers consultés.

Les principaux résultats sont de deux ordres. D'une part, les types lithiques proposent une période de fréquentation sensiblement plus étalée dans le temps que la chronologie relative des éléments diagnostiques habituels (céramiques, parures, industries osseuses) ne le laissait supposer

(Seine-Oise-Marne). On peut alors s'interroger sur l'attribution chronologique au Néolithique final de certains types, armatures perçantes à pédoncule et ailerons naissants, poignards à section triangulaire. Il s'avère donc que le corpus des seuls hypogées soulève un problème de cohérence chronologique de l'ensemble, qui ne peut pas être résolu sans l'étude de contextes en stratigraphie assurée.

D'autre part, l'approche des modalités de débitage a pu être appréhendée de façon satisfaisante pour le débitage laminaire. Il semble qu'une production de lames par percussion indirecte sur les silex locaux soit réellement présente. Pour conforter cette observation, une étude plus fine par ensemble s'avère nécessaire de même que l'élargissement des analyses à d'autres contextes contemporains.

Bien que choisi dans un contexte funéraire quelque peu confus, le corpus étudié a apporté de nouvelles informations relatives aux fréquences typologiques des outillages et une approche en partie concluante sur les traditions technologiques du Néolithique récent, voir final a pu être entamée. Cependant, il ne faut pas oublier que le dépôt de mobilier en sépulture reste certainement un choix. Aussi, cette première caractérisation techno-typologique sur le silex taillé de cette période dans le Bassin parisien laisse de vastes zones d'ombres que les autres dépôts funéraires ne sauraient combler. Par conséquent, il est indispensable d'élargir cette étude au maximum d'ensembles lithiques en vue de redéfinir précisément les mobiliers diagnostiques, selon les phases chronologiques, et ceux marqueurs d'un groupe culturel.

#### Remerciements

Je tiens à remercier ici toutes les personnes qui m'ont fait confiance, soutenu et aidé dans ce travail : mon professeur, C. Mordant (Université de Bourgogne), mes tutrices scientifiques, A. Augereau (I.N.R.A.P.) et L. Salanova (Université de Paris X – Nanterre), les personnels et conservateurs des musées de Châlons-en-Champagne, Épernay et Reims, ainsi que ceux du Service Régional de l'Archéologie de Champagne-Ardenne. Je remercie à titre particulier, pour leur temps et leurs conseils, J.-J. Charpy (Conservateur en Chef du Patrimoine d'Épernay) et D. Chossonot (documentaliste S.R.A.) et, pour leur importants partage de données, N. Mallet (Centre d'Étude et de Documentation Pressignienne), M. Sohn et C. Louboutin (pour l'inventaire de la collection De Baye du MAN).

#### Bibliographie

- AUGEREAU A., 1993. *Évolution de l'industrie du silex du V<sup>e</sup> au IV<sup>e</sup> millénaire avant J.-C. dans le Sud du Bassin parisien*. Thèse de Nouveau Doctorat, sous la direction de M. Lichardus-Itten. Paris, Université de Paris I Panthéon Sorbonne, 3 vol.
- BAILLOUD G., 1974. *Le Néolithique dans le Bassin parisien*. Supplément à Gallia Préhistoire 2. Paris, C.N.R.S., 433 p., 7 pl. hors-texte.
- BURNEZ-LANOTTE L., 1987. *Le Chalcolithique moyen entre la Seine et le Rhin inférieur, étude synthétique du rituel funéraire*. Oxford, British International Report Series, n° 354, 3 vol.
- CHAMBON P., 2000. Les pratiques funéraires dans les tombes collectives de la France néolithique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 97 (2) : 265–274.
- CHAMBON P. & SALANOVA L., 1996. Chronologie des sépultures du III<sup>e</sup> millénaire dans le bassin de la Seine. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 93 (1) : 103–115.
- CRUBÉZY E. & MAZIÈRE G., 1991. L'hypogée II du Mont-Aimé à Val-des-Marais (Marne). Note préliminaire. In : *Actes du 15<sup>e</sup> colloque interrégional sur le Néolithique (Châlons-sur-Marne, 1988)* : 117–136.
- FAVRET P.-M. & LOPPIN A., 1943. Grotte sépulcrale néolithique d'Avize (Marne). *Gallia*, 1 : 19–26.
- GÉ T., 1989. *Caractéristiques générales du Néolithique de la Marne*. Mémoire de Maîtrise, sous la direction de A. Thévenin. Besançon, Université de Besançon – Franche-Comté, 2 vol.
- HONEGGER M., 2001. L'industrie lithique taillée du Néolithique moyen et final de Suisse. Monographies du CRA, 24. Paris, CNRS.
- LANGRY-FRANÇOIS F., 2002. *Implantations humaines au III<sup>e</sup> millénaire av. J.-C. dans les départements de l'Aube et de l'Yonne. Inventaire – description – répartition*. Mémoire de Maîtrise, sous la direction de C. Mordant. Dijon, Université de Bourgogne, 2 vol.
- LANGRY-FRANÇOIS F., 2003. *Le mobilier lithique des sépultures collectives en hypogée du département de la Marne. Approche typologique et technologique des industries en silex taillé du III<sup>e</sup> millénaire avant J.-C.* Mémoire de DEA, sous la direction du Pr. Claude Mordant. Dijon, Université de Bourgogne.

LEROI-GOURHAN A., BAILLOUD G. & BRÉZILLON M., 1962. L'hypogée II des Mournouards (Le Mesnil-sur-Oger, Marne). *Gallia Préhistoire*, 5 (1) : 23-133.

SOHN M., 2002. Place et rôle du mobilier dans les sépultures collectives du Bassin parisien à la fin du Néolithique. *Bulletin de la Société Préhistorique Française*, 99 (3) : 501-520.

Adresse de l'auteur :

Fabien LANGRY-FRANÇOIS  
32, rue Georges Clemenceau  
FR-10000 Troyes

E-mail : [fabien.mouf@wanadoo.fr](mailto:fabien.mouf@wanadoo.fr)